

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous accueillons votre ou vos enfants pour cette année scolaire. Nous vous remercions pour la confiance que vous témoignez en notre école.

Nous aurons à cœur de faire de notre institut, un lieu d'éducation chrétienne, d'apprentissage, d'étude et de rencontre des autres.

Pour faciliter votre recherche, les points sont proposés par mot-clé et par ordre alphabétique.

Un complément d'informations se trouve sur notre site <http://www.freresmaristes.be>.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à voir avec l'enseignante de votre enfant.

➤ **Accès**

L'accès aux locaux est interdit aux parents durant les heures de cours sauf autorisation de la direction.

➤ **Accueil extrascolaire**

Les garderies avant et après l'école sont assurées par l'Accueil extrascolaire de la ville de Mouscron. Le matin, dès 6h45 jusque 8h15 et le soir de 15h35 à 18h.

Après passage pour inscription dans la cantine maternelle, les parents conduisent leur enfant dans le local de psychomotricité.

À 15h35, les élèves d'accueil et de 1^{ère} mat. sont amenés au local de psychomotricité. Les autres élèves sont regroupés sur la cour de récréation.

Le mercredi, une garderie est assurée à l'école où les enfants sont sous la surveillance et l'animation du personnel de l'accueil extra-scolaire de la ville de Mouscron. Celle-ci est prévue jusque 18h. Prévoir un pique-nique.

Le tarif est communiqué par le Service Famille et Jeunesse de Mouscron.

➤ **Chiens**

Afin d'éviter certains désagréments et pour la sécurité des enfants, **nos amis canins restent à l'extérieur de l'école.**

➤ **Cigarettes**

Merci de ne pas fumer dans l'enceinte de l'école et de ne pas jeter vos mégots sur la rue.

➤ **Collations**

A 10 heures

Tous les jours de la semaine sauf le mercredi, les enfants reçoivent de la soupe pour la collation de 10h.

Le mercredi est le jour du fruit apporté de la maison.

Après-midi

Attention ! Il n'y plus de collation organisée par l'école.

Les enfants apportent une collation équilibrée dans une boîte (avec le prénom de l'enfant) et de préférence une gourde avec de l'eau. (les sucreries, chips, Coca-Cola, chewing gum sont interdits)

➤ **Contacts parents-école**

En début d'année, la réunion avec l'enseignant permet de présenter l'année, les projets, les objectifs, les attentes.

➤ Equipements scolaires.

On amène un petit cartable adapté et une boîte de mouchoirs (en début d'année scolaire).

Attention, les cartables à roulettes sont interdits !

Il est demandé aux parents d'accueil et de 1^{ère} maternelle de fournir un change complet (pantalon, culottes/slips, chaussettes/T-shirt/pull) dans un sac en tissu ou sac de gym ainsi que quelques sacs pour le sale linge.

Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter des conflits, il est interdit d'apporter des jouets, des bijoux, de l'argent, des clés, des médicaments, des rouges à lèvres, des tubes ou gel, du Tipp-Ex liquide, des montres « musicales », des jeux vidéo, un GSM, un MP3, de même que des ballons en cuir, des balles de tennis et des balles magiques, ainsi que tout objet de nature à menacer la sécurité et la santé des autres.

➤ Evaluations

Notre école pratique une évaluation formative régulière, qui tend à rendre explicite les progrès et les difficultés de l'enfant. Elle s'appuie sur la situation d'apprentissage et elle apporte des solutions de remédiation. En cas de difficulté, vous serez conviés à une rencontre avec l'enseignant.

➤ Horaires de l'école

Lundi : 8h35-12h10/13h30-15h30
Mardi : 8h35-12h10/13h30-15h30
Mercredi : 8h35-12h10
Jeudi : 8h35-12h10/13h30-15h30
Vendredi : 8h35-12h10/13h30-15h30

Nous demandons aux parents de respecter au mieux les horaires scolaires et de ne pas occuper les couloirs des classes avant la fin de ceux-ci.

➤ Internet

Soucieux de respecter les législations belges et européennes relatives à la protection des données personnelles, nous sollicitons votre accord quant à la publication des photos de votre enfant sur notre site internet.

Il s'agit de photos prises dans le cadre d'activités réalisées à l'école ou lors d'excursions ou d'activités extérieures. Nous sommes particulièrement attentifs au respect de la personne de chaque élève à travers la diffusion de son image : les élèves apparaissent sur les photos le plus souvent en compagnie d'autres enfants et ne sont identifiables que par des personnes proches. Les photos sont d'un format inexploitable à l'agrandissement.

Enfin, il faut préciser que notre projet échappe à tout intérêt commercial et n'est lié à aucun apport de type publicitaire.

➤ Paiement

Le règlement des comptes se fait par virement bancaire **BE68 7320 4690 7534**, par domiciliation ou par bancontact au secrétariat uniquement aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Le secrétariat est fermé de 12h à 13h et après 16h30.

➤ Présence scolaire

Pour aider l'apprentissage de votre enfant, merci de veiller à ce qu'il fréquente régulièrement l'école et qu'il y arrive à l'heure.

➤ Propreté

Nous acceptons les enfants des classes d'accueil avec une couche seulement si les parents s'engagent à tout mettre en œuvre pour les rendre propre dans le mois.

➤ La rentrée chez les petits

En accueil, quelques jours avant la première rentrée de votre enfant, nous vous proposons une courte visite en classe (**maximum 30 minutes**).

➤ Les repas à l'école

Trois choix possibles

1. Retour à la maison
2. Repas complet à l'école: préparé par le traiteur + un dessert.
Pour les classes d'accueil et de 1^{ère} maternelle, les enfants mangent avec les institutrices.
En 2^{ème} maternelle, le personnel et une institutrice circulent entre les tables pour servir et aider les enfants.
En 3^{ème} maternelle, les enfants sont accompagnés et encadrés par le personnel de cantine.
Un menu est affiché au bureau de la direction et dans les valves.
3. Pique-nique à l'école : les enfants amènent de chez eux. (prévoir le nom et prénom de l'enfant).
Le pique-nique est à déposer dans le frigo de la cantine.
Les plats à réchauffer ne sont pas autorisés.

Le mercredi, les repas complets ne sont pas servis. L'enfant emporte son pique-nique.

➤ Santé des enfants

Les parents mettront à la disposition de la direction ou de l'enseignante le médicament accompagné d'une copie de l'ordonnance fournie par le médecin en cours de validité ainsi qu'une demande écrite. Cette mesure doit rester exceptionnelle et l'enfant doit être en état de participer aux activités de la classe. Toute maladie contagieuse doit être signalée à la direction.

➤ Savoir-vivre

Pour vivre dans la sérénité et le respect de chacun, des exigences de discipline et de politesse sont demandées : on se dit « bonjour » le matin, on surveille son langage, on a une attitude correcte en classe et en récréation, on respecte le personnel éducatif et les élèves, on respecte les bâtiments et le matériel de l'école, on garde l'école et les toilettes propres, on accepte pas les comportements grossiers, agressifs et brutaux !

➤ Sécurité

L'école est très sensible à la sécurité des élèves, c'est la raison pour laquelle les portes sont fermées dès 8h55 et durant la journée. Nous vous serions donc très reconnaissants de respecter les horaires, de ne pas circuler dans les couloirs et de quitter les cours de récréations au plus vite.

➤ En cas d'absence du secrétariat

Pour entrer en dehors des heures de cours, il faut téléphoner au 056/331260 afin que l'on vienne vous ouvrir la porte.

Nous sommes particulièrement attentifs au cadre de vie des enfants, c'est pourquoi régulièrement des travaux sont réalisés. Dernièrement, l'électricité a été refaite dans les classes maternelles.

➤ Sieste

Après le repas et le passage aux toilettes, les enfants d'accueil et de 1^{ère} maternelle sont accueillis dans les dortoirs à partir de 12h. Un lit leur est attribué pour l'année. L'enfant est autorisé à apporter son doudou et sa tétine. Ceux-ci resteront sur place durant l'année scolaire.

➤ Tarif pour l'année scolaire 2018-2019

Repas chauds maternelles	3€
Repas maternelles (famille nombreuse)	2.70€
Pique-nique	0.80€
Couches	Forfait sieste 5€/ mois - Forfait journée 20€/mois

➤ Temps des récréations

Afin d'occuper agréablement nos élèves, de nombreux modules et jeux divers sont mis à leur disposition. Nous serons particulièrement attentifs à ce que chaque élève respecte ce matériel.

➤ Technologies

L'école rappelle qu'il est strictement interdit, par l'intermédiaire d'un écrit, site internet quelconque ou tout autre moyen de communication (blog, GSM,...) de porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la dignité des personnes ou à la sensibilité des élèves les plus jeunes (par exemple, pas de production de site à caractère extrémiste, pornographique) :

- de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits à la réputation, à la vie privée et à l'image de tiers, entre autres, au moyen de propos ou images dénigrantes, diffamatoires, injurieux... ;
- de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle, aux droits d'auteur de quelque personne que ce soit (ex. : interaction de copie ou téléchargement d'œuvre protégée) ;
- d'utiliser, sans l'autorisation préalable de l'intéressé ou sans en mentionner la source (son auteur), des informations, données, fichiers, films, photographies, logiciels, ou bases de données qui ne lui appartiennent pas ou qui ne sont libres de droit ;
- d'inciter à toute forme de haine, violence, racisme ... ;
- d'inciter à la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personne ;
- de diffuser des informations qui peuvent tenir la réputation de l'école ou être contraire à la morale et aux lois en vigueur ;
- de diffuser des informations fausses ou dangereuses pour la santé ou la vie d'autrui ;
- d'inclure sur son site des adresses renvoyant vers des sites extérieurs qui soient contraires aux lois et règlements ou qui portent atteinte aux droits des tiers ;
- de s'adonner au piratage informatique tel qu'incriminé par l'article 550ter du Code pénal.

Toute atteinte dont sera victime soit l'école, soit un des membres de la communauté scolaire sera susceptible d'une sanction disciplinaire.

Avertissement relatif à la protection de la vie privée : les fournisseurs d'accès Internet ont l'obligation de surveiller ce qui se passe sur leur réseau (sites, chat, news, mail,...)

Lorsque les élèves utilisent le réseau pédagogique de l'école, ils sont bien conscients que cette connexion n'est ni personnelle, ni privée. Cette activité est tracée (enregistrée) et susceptible d'être contrôlée.

➤ Vie pratique : tenue et équipement.

L'école est un lieu de travail, donc une tenue correcte est exigée. Les excentricités sont exclues.

Sont interdits

-> POUR TOUT LE MONDE : les « tenues de plage », vêtements effilochés, troués, échancrés ; les tenues sportives (training, maillots de foot, maillots de « Catch »,...) ; les piercings, coiffures négligées, colorées ou fantaisistes ; les rastas, pas de chaussures non fermées à l'arrière.

-> POUR LES FILLES : le maquillage, le vernis, les boucles d'oreilles pendantes, pendentifs et colliers qui sont sources de danger, les T-shirts trop courts et trop dégagés, les tops et débardeurs à fines bretelles, les shorts trop courts.

-> POUR LES GARÇONS : les boucles d'oreilles, colliers et les débardeurs.

Nous insistons pour que les vêtements de vos enfants soient marqués. Dans ce cas, le ou la propriétaire les retrouve plus aisément.

Après les vacances de Noël, de Pâques et après le 30 juin, les vêtements restants dans les classes/couloirs sont mis à disposition 1 ou 2 jours sur les tables en dessous du préau ensuite ils seront donnés à un œuvre caritative.

➤ Dispositions finales

Tout objet de valeur ou pouvant blesser est interdit. Les parents soutiendront au maximum toutes ces mesures pour le bien de tous les élèves. Ils n'interviendront pas sur les cours de récréations, les surveillants étant là pour régler les problèmes éventuels.

Les élèves et leurs parents doivent également se conformer aux textes légaux, règlement et autres instruction administratives qui les concernent ainsi qu'à toute note ou recommandation émanant de l'établissement.